

FÉVRIER  
2022  
N° 2



LES ÉCHOS DE PAULIANI

**Sommaire :**

- Mot de la directrice
- Les Amis de Pauliani
- Vie citoyenne
- Tribune libre
- Vie quotidienne et sociale
- Info pratiques
- Planning animations

**Mot de la directrice**

Chers lecteurs,

Réjouissons-nous, car après deux ans d'absence, le CARNIVAL est de retour à PAULIANI !

Le jeudi 24 février, sous la houlette de la maitresse de cérémonie, Syhane, assistée de son équipe et de quelques bénévoles vous pourrez assister au spectacle Carnaval « Roi de la Mode » et Carnaval « Roi des Animaux ».

Et oui .... deux défilés pour cette reprise ! parce que, rappelez-vous, en février 2020, le Carnaval « Roi de la Mode » a été suspendu in extrémis car c'était le début de la pandémie du Covid-19 et en 2021, même cause, mêmes effets...

Vive 2022 !! Carnaval « Roi des Animaux » peut de nouveau régner au vu et au su de tous.

Mais sauriez-vous dire quelle année vous le plus marquée ? Quel thème carnavalesque avez-vous préféré ?

Pour vous guider voici la liste chronologique des thèmes du Carnaval de NICE.

Souvenez-vous ...

1882 : Triboulet

1883 : Niçois

1884/85 : Polichinelle

1886/87 : Pas de char Royal

1888 : Polichinelle

1889 : Yachtman

1890 : Cycliste

1901 : Charlatan Homme Orchestre

1902 : Aéronaute

1903 : Cavalier Renaissance

1904 : Empereur d'Orient-Sahara

1905 : Buffalo Bill

1906 : Arlequin Soleil

1907 : Chauffeur-Séducteur

1908 : Diplomate

1909 : Niçois, Abat-Mage

1910 : Carnaval à la Conquête du Pole

1911 : Père de Famille

1912 : Gargantua et la Joconde

1913 : La Tarasque de la Machine pour Maigrir

1914 : Persée sur Pégase

1915/20 : Pas de Carnaval : Première Guerre mondiale

1921 : Gargantua et la Cigogne

1922 : Gargantua et le Pont-Vieux

1923 : Le Pêcheur Niçois berné



## MOT DE LA DIRECTRICE (SUITE)

### Les années 1920 à 1955

- 1922 : *Gargantua et le Pont-Vieux*  
1923 : *Le Pêcheur Niçois berné*  
1924 : *Radjah*  
1925 : *Marquis Louis XV*  
1926 : *La Marmite aux Enfers*  
1927 : *Roi des Jouets d'Enfants*  
1928 : *L'Oiseau Bleu du Cinquantenaire*  
1929 : *Le Dragon des Hespérides*  
1930 : *Carnaval y a Bon*  
1931 : *Carnaval Cubique*  
1932 : *Carnaval des Jeux*  
1933 : *Roi du Genre*  
1934 : *Carnaval Galant à travers les âges*  
1935 : *Roi du cirque et de la Foire*  
1936 : *Roi du Rire*  
1937 : *Millionnaire de la Loterie nationale*  
1938 : *Roi de la Blague et de la Radio*  
1939 : *Roi de la Joie et du Rire*  
1940 : *Sire de la Folie (annulé en raison de la Seconde Guerre mondiale)*  
1941/45 : *pas de carnaval en raison de la Seconde Guerre mondiale*  
1946 : *Carnaval sur la Côte d'Azur*  
1947 : *Roi du Cinéma*  
1948 : *Gargantua au Royaume de Gulliver*  
1949 : *Carnaval en l'an 2000*  
1950 : *Carnaval et sa Suite en 1900*  
1951 : *Carnaval et les fables de La Fontaine*  
1952 : *Carnaval sous le règne de la Chanson*  
1953 : *Roi du Cirque*  
1954 : *Roi des Jouets*  
1955 : *Prince des Sages - Triboulet (sur le dos d'une Folie)*



### Les années 1956 à 1980

- 1956 : *Pêcheur niçois (dans sa barque, la Carnavalina)*  
1957 : *Roi de la Gastronomie*  
1958 : *Carnaval Prince du Tourisme*  
1959 : *Carnaval dans la Lune*  
1960 : *Si Carnaval m'était conté*  
1961 : *Carnaval au royaume de la Fantaisie*  
1962 : *Carnaval au pays des Merveilles*  
1963 : *Carnaval au royaume de la Féerie*  
1964 : *Roi de la Danse*  
1965 : *Roi du Music-Hall*  
1966 : *Roi du Tiercé*  
1967 : *Roi des Vacances*  
1968 : *Carnaval chez Astérix le Gaulois*  
1969 : *Grand Maître des Loisirs*  
1970 : *Roy des Îles*  
1971 : *Parade aux Amériques*  
1972 : *Carnaval sur la Route du Soleil Levant*  
1973 : *Un siècle de Carnaval à Nice*  
1974 : *Roi des 400 Coups*  
1975 : *Roi de la Gastronomie*  
1976 : *Roi du Nouveau Monde*  
1977 : *Roi du Stade Olympique*  
1978 : *Roi des Rois*  
1979 : *Roi des Mers et des Océans*  
1980 : *Roi de la Piste*



## MOT DE LA DIRECTRICE (SUITE)

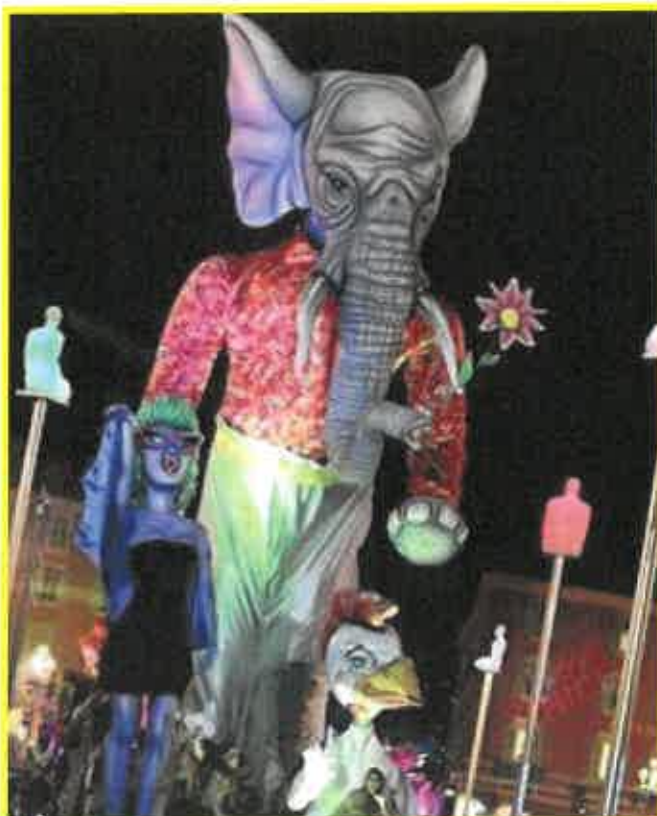
### Les années 1981 à 2012

1981 : *Roi du Show Business*  
1982 : *Roi de la Bande dessinée*  
1983 : *Roi de la Communication*  
1984 : *Roi des Centenaires*  
1985 : *Roi de la Pub*  
1986 : *Roi des Villes du Monde*  
1987 : *Roi de la Fête*  
1988 : *Roi de la Côte d'Azur*  
1989 : *Carnaval au pays de l'Amour*  
1990 : *Roi du Rire*  
1991 : *Roi des Fous (annulé : guerre du Golfe)*  
1992 : *Roi des Rois*  
1993 : *Roi de l'Europe*  
1994 : *Roi des Arts*  
1995 : *Roi du Cinéma*  
1996 : *Roi de la Musique*  
1997 : *Roi des Sports*  
1998 : *Roi du Cirque*  
1999 : *Roi du xx<sup>e</sup> siècle*  
2000 : *Roi des Odyssées.com*  
2001 : *Roi du 3<sup>e</sup> Millénaire*  
2002 : *Roi de l'Euroland*  
2003 : *Roi de la .comMedi@*  
2004 : *Roi de la Clonerie*  
2005 : *Roi du Fol Climat Merdaille et Cornipétant*  
2006 : *Roi des Dupes*  
2007 : *Roi de la Très grande mêlée*  
2008 : *Roi des Ratapinhatas, Raminagrobis et autres ramassis de rats masqués*  
2009 : *Roi des Mascarades*  
2010 : *Roi de la Planète bleue*  
2011 : *Roi de la Méditerranée*  
2012 : *Roi du Sport*

### Les années 2013 à 2022

2013 : *Roi des cinq Continents*  
2014 : *Roi de la Gastronomie*  
2015 : *Roi de la Musique*  
2016 : *Roi des Médias*  
2017 : *Roi de l'Énergie*  
2018 : *Roi de l'Espace*  
2019 : *Roi du Cinéma*  
2020 : *Roi de la Mode*  
2021 : *Roi des Animaux (annulé : pandémie de Covid-19)*  
2022 : *Roi des Animaux*

### Petite aperçu du carnaval intitulé « Roi des animaux »





# MOT DE LA DIRECTRICE (SUITE)

## Un peu d'histoire..

Dans la seconde moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, Nice devient la « capitale de la villégiature hivernale ».

Le corso carnavalesque se déroule principalement sur « le Cours », haut lieu de la vie mondaine. En 1871, le chaos parisien engendré par la Commune fit peur aux riches hivernants appartenant à la noblesse. Afin de promouvoir la ville de Nice et montrer la sérénité qui y règne, un comité des fêtes fut créé en 1873.

Celui-ci érigea le carnaval en véritable spectacle, puis organisa des concours de défilés de chars, mascarades et cavalcades pour le Mardi Gras. Deux grands artistes niçois, Alexis Mossa et son fils Gustav-Adolf Mossa, furent tour à tour ou ensemble « Ymagiers du Roy ».

Ils sont les véritables pères spirituels de Sa Majesté Carnaval et sa Cour. Chaque année un nouveau titre est choisi pour sa Majesté Roi du carnaval qui devient le thème de la manifestation et l'inspiration des Ymagiers.

Mais qui sont les Ymagiers ? À l'origine, le mot « imagier », souvent orthographié en français médiéval ymagier, désigne un métier : celui qui réalise des images de tous ordres, aussi bien des peintures murales ou sur tous supports, vitraux, sculptures, ou « images » dans le sens moderne, c'est-à-dire des représentations de thèmes variés, reproduites par l'estampe puis par l'imprimerie, ce qui peut inclure les cartes à jouer, les images pieuses (portraits et vies de saints, prières, scènes profanes et d'actualité, etc.). Le métier d'ymagier s'est perdu dans la spécialisation des différentes activités : peintre, verrier, sculpteur, graveur, etc.

Le carnaval n'a pas échappé aux événements de l'histoire. Les première et seconde guerres mondiales ont, bien évidemment, joué les trouble-fêtes en empêchant le roi de sortir. En 1914 et 1939, les carnivals qui avaient pour thème « Persée sur Pégase » et « Roi de la Joie et du Rire » se sont déroulés normalement, tandis qu'en 1915 et 1940, le carnaval a été annulé. Le thème laissait paraître alors une curieuse ironie en étant respectivement « Roi des Fous » et « Sire de la Folie ». Cette prémonition s'est de nouveau réalisée en 1991 en annonçant un roi qui n'est jamais sorti, un autre « Roi des Fous » et cela en raison des risques d'attentats dus à la guerre du Golfe.

En 2020, à cause de l'épidémie de Covid-19 qui touche les régions d'Italie, la ville de Nice décide d'annuler les deux derniers événements (un corso nocturne et une bataille des fleurs). Même si aucun cas n'a été détecté dans la région niçoise, les autorités ont préféré annuler tous les événements de la Côte d'Azur pour limiter les risques transmission. L'an dernier, du fait de la pandémie de Covid-19 et afin d'éviter une éventuelle troisième vague au printemps 2021, la ville de Nice annonce le 3 décembre 2020 l'annulation de l'édition de 2021 et son report à 2022. Le thème restera le même : Carnaval « Roi des Animaux »

Le carnaval de Nice est une tradition vivante : les ymagiers et les carnavaliers perpétuent en référence au passé un engagement et une passion pour leur métier teinté de secrets bien gardés qui se transmettent de « père en fils » tout en innovant et en intégrant les nouvelles technologies, pour répondre au plus près des attentes du public.

## Mot de la directrice (Suite)

La Fondation PAULIANI s'inscrit pleinement dans ces traditions qui nous viennent du passé et qui tendent vers l'avenir.

A chaque carnaval, elle renforce ainsi le lien qui unit résidents, famille et professionnels. Alors, le jeudi 24 février, je vous invite toutes et tous à venir vous amuser avec nous !

Clin d'œil : en 1892 apparut, pour la première fois à Nice, sous le nom de « confetti de Paris », le confetti moderne, en papier, qui avait été lancé l'année précédente au carnaval de Paris. Jusqu'à 1892, seul avait été utilisé au carnaval de Nice, le confetti en plâtre, appelé également « confetti italien ». Utilisé, parallèlement au confetti en papier, il sera finalement interdit à Nice, en 1955.

Mireille MANZI  
Directrice

**« Quand j'ai compris que chaque matin, je reverrais cette lumière, je ne pouvais croire à mon bonheur Je décidai de ne pas quitter Nice, et j'y ai demeuré pratiquement toute mon existence. ... »** Henri MATISSE (1869 -1954) peintre, sculpteur français.



## LES AMIS DE PAULIANI

Nous avons appris le départ de la Présidente de l'association des Amis de PAULIANI.

Madame Véronique MULLER après plusieurs années à la Présidence de l'association des Amis de PAULIANI a fait part de son souhait de démissionner de son poste.

Elle a partagé notre quotidien avant la pandémie et ces deux dernières années elle est restée présente sur place ou par la pensée, prenant régulièrement des nouvelles de l'établissement et de ses résidents. Madame MULLER a fédéré les bénévoles autour d'elle proposant ainsi des actions et des activités visant à toujours améliorer le quotidien des résidents.

En étroite collaboration avec Caroline MAESTRI, responsable de l'hébergement de la Fondation PAULIANI et secrétaire bénévole de l'association des Amis de PAULIANI et avec Syhane M'HAMDI, coordonnatrice de la vie sociale, Madame MULLER n'a jamais renoncé - même au cours de ces deux dernières années - à divertir encore et toujours dans l'originalité les résidents.

Certaines activités ont été possibles, d'autres hélas n'ont pas pu être organisées eu égard à la pandémie et aux nombreuses précautions qu'il nous a fallu prendre pour préserver au mieux le quotidien des résidents.

Mais ce n'est que partie remise !

Je suis certaine de ne pas me tromper en lançant au nom de tous les acteurs et résidents de la Fondation PAULIANI un grand MERCI à Madame MULLER pour son engagement et sa fidélité.

Mireille MANZI  
Directrice

## TRIBUNE LIBRE

Recueil de citations – Sagesse du monde de Mme Janine Pellegrin – résidente.

« On devient ce que l'on pense. »  
Sagesse de l'Inde

« La sagesse, c'est d'avoir des rêves suffisamment grands pour ne pas les perdre de vue lorsqu'on les poursuit. »

Oscar Wilde

*Oscar Wilde dont le nom complet est Oscar Fingal O'Flahertie Wills Wilde, est un écrivain, romancier, dramaturge et poète irlandais né Dublin le 16 octobre 1854 et mort à Paris le 30 novembre 1900.*



Oscar Wilde est né dans la bourgeoisie irlandaise et protestante de Dublin d'un père chirurgien renommé et d'une mère poétesse, Lady Jane Wilde. Il se distingue par un parcours scolaire brillant. Nourri de culture classique, couronné de prix au sein du Trinity College de Dublin, il intègre le Magdalen College de l'université d'Oxford, où il se construit un personnage d'esthète et de dandy, sous l'influence des préraphaélites et des théories de L'art pour l'art de Walter Pater, John Ruskin et Whistler. À l'issue de ses études, il s'installe à Londres, où il parvient à s'insérer dans la bonne société et les cercles cultivés, s'illustrant dans plusieurs genres littéraires.

## VIE CITOYENNE

### INFORMATION

#### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

(1<sup>er</sup> tour) le 10 AVRIL

et (2<sup>ème</sup> tour) le 24 AVRIL 2022

Les Résidents qui souhaitent voter par procuration doivent choisir l'électeur qui votera à leur place et lui donner procuration. La Fondation PAULIANI souhaite faciliter l'exercice du droit de vote des Résidents en regroupant les demandes de procuration et en recevant – dans l'établissement - un personnel de Police qui les validera.

Inscrivez-vous auprès de l'accueil ou de l'équipe d'animation dès aujourd'hui, et avant le 15 mars.

Préparez votre carte d'identité et votre carte d'électeur qui vous seront utiles lors de la visite du personnel de Police.

Notez le nom, prénom, date de naissance et adresse postale exacte de la personne à qui vous souhaitez donner procuration pour qu'elle la reçoive par courrier.

A qui pouvez-vous donner procuration ?

Vous désignez librement l'électeur qui votera à **votre place dans votre bureau de vote.**

le jour du vote, l'électeur désigné ne peut avoir qu'une 1 seule procuration faite en France.





# VIE QUOTIDIENNE ET SOCIALE



Un bel anniversaire surprise à Madame VIDARD !

Le secret de sa longévité confié à Vincent :

*« J'ai toujours travaillé avec plaisir! »*



## **Bienvenue aux nouveaux résidents !**

Afin de fêter l'arrivée des nouveaux résidents, de vous permettre de faire leur connaissance et aussi de les intégrer de façon conviviale, le service de la Vie Sociale propose tous les derniers jeudis du mois un pot en leur honneur :

**Nous donnons rendez-vous  
Le Jeudi 24 février à 11 h 30 dans le  
Grand Salon**



**Nos pensées vont vers  
Mesdames  
Diodoro, Manassero et Orsini  
ainsi que vers Messieurs  
Chartier et Siri  
qui nous ont quittés.**

**En ce mois de Février, nous souhaitons un joyeux anniversaire à :**

**Mme Le Sauce Paulette, née le 1,  
Mme Crisanto Suzanne, née le 3,  
Mme Vautier Andrée, née le 6,  
Mr Martini Robert, né le 8,  
Mme Dubourgeal M. Thérèse, le 9,  
Mme Vidard France, née le 9,  
Mme Puech Yvette, née le 11,  
Mme de Blegier de Taulignan Marie-Madeleine, née le 13,  
Mme Portugais Jeanne, née le 13,  
Mme Michel Alexandrine, née le 14,  
Mr Pieroni Gian Carlo, né le 17,  
Mme Agenin Michèle, née le 24,  
Mme Blangéro Antonia, née le 25,  
Mme de Alberti Jeanine, née le 25,  
Mme du Souich Mitsi, née le 26,  
Mme Murat Suzanne, née le 26,  
Mme Romano Charlotte, née le 26,  
Mme Terzian Azadouhi, née le 27.**

*Joyeux  
Anniversaire!*

# VIE QUOTIDIENNE & SOCIALE



Le chef vous propose



## « A la découverte du Coq au Vin », menu du 19/01/2022

### Entrée

Salade Auvergnate

### Plat

Coq au vin

### Accompagnement

Pommes de terre  
vapeur

### Dessert

Crème caramel  
maison

## Menu Nouvel An Chinois du 01/02/2022

### Entrée

Nems au poulet et  
beignets de crevettes

### Plat

Wok de Bœuf  
Nouilles sautées au bœuf  
et légumes

### Dessert

Panna Cotta Mangue  
Coco



**Des repas qui ont été fortement appréciés  
par les résidents!**





## Animation le 02/02/2022

**Elior a pu mettre en place une petite animation autour de la chandeleur ! Il y en avait pour tout les goûts, chocolat ou confiture.**

**Les résidents ont pu se régaler et partager un petit moment convivial.**



## Menu Niçois du 07/02/2022

### **Entrée**

**Beignets d'aubergines**

### **Plat**

**Filet de Dorade à la provençale**

**Gnocchis au pesto**

### **Dessert**



**Tourta Cougourda  
(Tarte à la courge)**



# INFOS PRATIQUES PRÉCAUTIONS EN VIGUEUR AU 1/01/2022



Les visites sont règlementées. En cas de doute, veuillez consulter le Site Internet ou téléphoner pour confirmation.

 <b>Permis sauf gestion de crise / urgence</b>	 <b>Non permis</b>
<p>Visite à partir de 14h00 les mardis, mercredis, jeudis, vendredi, samedis et dimanches. Sorties impératives à 17 h 45</p>	<p>Pas de visite avant 14h Pas de visite les lundis Pas de sorties en famille les lundis</p>
<p>les visiteurs doivent présenter leur passe sanitaire valide.</p>	<p>Pas de visite dans les salles à manger, impossible d'assister au repas. Limiter les visites dans les salons et privilégier la chambre ou le jardin.</p>
<p>Arrêt minute pour pose et dépose sur le parking.</p>	<p>Pas de stationnement sur le parking.</p>
<p>S'inscrire sur le registre. Port du masque chirurgical obligatoire.</p>	
<p>Sorties des résidents : limiter les sorties aux heures de présence de l'agent de sécurité. Sorties en famille avec repas et/ou week-end protocole de retour : test à J+4 et J+7. Pour les non vaccinés : précautions supplémentaires sur avis médical.</p>	<p>Sortir sans prévenir.</p>

Adresse mail dédiée aux familles :  
**En cours**

Site web :  
**[www.fondation-pauliani.org](http://www.fondation-pauliani.org)**



Si vous devez prendre l'ascenseur, veillez à être SEUL dans la cabine.  
Ne montez pas à plusieurs.

**Les salons et jardins ont été aménagés pour votre confort tout en respectant la distanciation sociale.**

**Cela ne dispense pas du port du masque...**

**Conservez les gestes barrières pour votre sécurité et celles de vos proches.**

## BIEN UTILISER SON MASQUE

### Comment mettre son masque



**1**  
Bien se laver  
les mains



**2**  
Mettre les élastiques  
derrière  
les oreilles

**OU**



**2**  
Nouer les lacets  
derrière  
la tête et le cou



**3**  
Pincer le bord rigide  
au niveau du nez,  
s'il y en a un, abaisser  
le masque en dessous  
du menton et ne plus  
le toucher

### Comment retirer son masque



**1**  
Se laver les mains  
et enlever le masque  
en ne touchant  
que les lacets  
ou les élastiques



**2**  
Après utilisation,  
le mettre dans un sac  
plastique et le jeter

**OU**



**2**  
s'il est en tissu,  
le laver à 60°  
pendant 30 min



**3**  
Bien se laver  
les mains  
à nouveau

**Le masque est un moyen de protection complémentaire  
qui ne remplace pas les gestes barrières**





# INFOS PRATIQUES

## CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le CVS a eu lieu le jeudi 3 février 2022

### Représentants des résidents :

Mme Renée BEGIN

Mme Madeleine DEDREUX

Mme Lucie VIGIER

MR Louis PEREGRIN

### Représentants des familles :

Mme Christine BRUN, Présidente réélue

Mme Michèle NICOL

Mme Mireille RAVIER

Mr Philippe MOLINIER

### Les représentants des salariés :

Mme Cathy ANDRIAMBOLOLONA

Mme Samia MAOUCHE

Mr Nasser BOUGUERRA

Mr Fabio RIVELLINI

### Membres de droit :

Mr Yves COURMES, Président du C.A.  
représenté par Louis-Xavier MICHEL,  
Président honoraire

Mme Marie FOURNIER, Administratrice

Mme Mireille MANZI, Directrice

**Le CVS donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement, notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne.**

**Les comptes rendus sont affichés en salle d'animation n°2.**

**Vous pouvez déposer vos suggestions et vos remarques dans la boîte à lettres du CVS N° 24.**

## Affichage Résidents - Familles en salle d'animation n°2.

Vous y trouverez les informations règlementaires obligatoires, les comptes rendus et dates de réunions prévues des CVS, des Commissions V.Q., des réunions avec les familles et différentes informations relatives au fonctionnement ou à la vie de la Fondation Pauliani.

## DROITS MUTUELLE -2022

N'oubliez pas de faire parvenir au **service hébergement ou à l'accueil** vos cartes mutuelle pour l'année 2022.

Et les **échéanciers mutuelle** (pour les résidents au titre de l'aide sociale).

## TARIFS HÉBERGEMENT ET DÉPENDANCE -2022

Les tarifs évoluent en début d'année et le tarif de 2021 s'applique (non modifié par les calculs de l'effet rétroactif).

Le tarif 2022 indiqué ci-dessous sera ensuite appliqué dès parution de l'arrêté du Président du Conseil Départemental avec une majoration due au calcul de l'effet rétroactif au 1er janvier.

Tarif de base (ou moyen) pour 2022 :

Régime particulier : 78.62 euros

Régime social : 65.87 euros

Les tarifs de la dépendance sont en cours d'élaboration et ne nous sont pas encore communiqués.

La Direction